

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	17.02.2020	23h15	20.121	DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Tristan Robert		
Titre : Négociations des partenaires sociaux sur le renouvellement de la CCT Santé 21 pour les années 2021 à 2024 : où en est-on ?		
Contenu :		
<p>La présente CCT Santé 21 arrive à échéance à la fin de l'année 2020. D'après divers échos, les partenaires sociaux négocient actuellement pour renouveler la convention. Or, il semble que les discussions sont difficiles et qu'une certaine inquiétude commence à naître parmi les professionnels de la santé sur l'avenir des conditions de travail dans le secteur.</p> <p>Que peut nous dire le Conseil d'État à ce propos ?</p> <p>Si les négociations échouent, quels seraient les scénarios envisageables, sachant que la population neuchâteloise a soutenu la CCT santé 21, en votation populaire, à hauteur de 77% ?</p>		
Développement :		
<p>Depuis 2004, la CCT 21 garantit des conditions de travail dignes aux personnes travaillant dans le secteur de la santé. Son importance est cruciale, car elle couvre de nombreux employeurs, publics mais aussi privés, et permet ainsi de concrétiser le partenariat social dans le canton de Neuchâtel.</p> <p>Une nouvelle CCT 21 doit donc être signée cette année pour éviter un vide conventionnel. Il semble néanmoins que les discussions sont difficiles. L'enlisement des négociations est extrêmement inquiétant, car il fait craindre une rupture de confiance entre les employeurs et les employés.</p> <p>Dans cette situation et vu l'importance des enjeux, que peut nous dire le Conseil d'État sur l'avancement des négociations ? Si elles ne devaient pas aboutir, quelles seraient les alternatives possibles ? Il ne paraît pas envisageable de ne pas renouveler la CCT, ce qui priverait le personnel concerné de conditions de travail décentes et trahirait également toute la population neuchâteloise, puisqu'elle avait plébiscité la CCT Santé 21 à hauteur de 77% en novembre 2017. Ce résultat témoigne non seulement de son attachement au partenariat social, mais aussi de son désir d'avoir la garantie que les gens qui nous soignent effectuent leur travail dans de bonnes conditions.</p>		
Demande d'urgence : NON		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Tristan Robert		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Florence Nater	Annie Clerc-Birambeau	Françoise Gagnaux
Marie-France Matter	Karim Djebaili	Carole Bill
Martine Docourt Ducommun	Sylvie Fassbind-Ducommun	Josiane Jemmely
Eric Flury	Nathalie Matthey	Laura Zwygart de Falco
Françoise Jeanneret	Jonathan Gretillat	Laurent Duding
Dominique Andermatt-Gindrat		